Fédération Française
de Pétanque
et de Jeu Provençal

Centre National de Formation
F.F.P.J.P

**FÉDÉRATION FRANÇAISE**
**DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL**
**CENTRE NATIONAL DE FORMATION**

# FORMATION AU

# BREVET FEDERAL 1° DEGRE

***Ce document a été rédigé par les membres de la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.***

**13, Rue Trigance, 13 002 MARSEILLE**
**Téléphone : +33 (0)6 91 14 05 80**
**Mail : formation@petanque.fr**
N° Siret : 341 830 826 00036  APE : 926C

## Le Centre National de Formation de la FFPJP

Le Centre National de Formation est l'émanation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé des Sports.
Son siège social est situé 13 rue Trigance 13002 MARSEILLE.

Déclaration d'activité auprès de la D.R.T.E.F.P. région P.A.C.A enregistrée sous le n° 93131283213, en qualité de prestataire de formation conformément à l'article R. 921-5 du Code du travail.

Son objet est de dispenser des formations professionnalisantes/qualifiantes et non professionnalisantes/non qualifiantes à destination des salariés, bénévoles (dirigeants, éducateurs, arbitres, etc.) licenciés ou non à la F.F.P.J.P. ainsi qu'aux joueurs licenciés à la F.F.P.J.P.

## Le BREVET FEDERAL 1° DEGRE

**Prérogatives :**
Ce diplôme permet l'enseignement, l'animation, et l'encadrement de l'activité pétanque ou l'entraînement de ses pratiquants.

L'éducateur BF1 conçoit des séances d'initiation et de découverte à destination du public de l'école de pétanque et des publics hors cadre fédéral (scolaire, handisport, féminin, pénitentiaire, ALSH..), mais également des séances d'entrainements à destination des licenciés fédéraux

## Public concerné

La formation s'adresse aux personnes titulaires du brevet initiateur, obtenu par la voie de la formation, de la validation des acquis de l'expérience ou par équivalence.

## Condition d'entrée en formation

- Avoir 18 ans
- Être licencié à la F.F.P.J.P.
- Être titulaire du Brevet initiateur ou équivalence
- Être titulaire de l'AFPS ou du PSC 1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent
- extrait casier judiciaire numéro 3 vierge de moins de 3 mois
- Justifier d'une réelle motivation pour l'animation, l'encadrement et l'enseignement

## Tarifs et modalités de financement

**Frais pédagogiques :** Les frais d'inscription et pédagogique sont de :
- 90€ en formation initiale
- 45€ en recyclage

## Calendrier et volume horaire

14 heures de formation sur deux jours

Calendrier à consulter dans la rubrique « calendrier des formations » du site internet de la FFPJP.

## Programme de la formation

**Les compétences visées sont :**

- Connaitre le contexte institutionnel et environnemental de la pétanque en France et dans le monde
- Construire, mener et articuler des séances de perfectionnement
- Adapter son intervention en fonction du public sensibilisé
- Définir une politique de développement de son club/école de pétanque

**Référentiel:**

| **Être capable d'appréhender le contexte culturel, institutionnel et environnemental de la pétanque en France** |
|---|
| Situer la place de la pétanque dans l'organisation du sport en France |
| Formaliser la place de la pétanque dans le monde |
| Situer les commissions des instances fédérales |

| **Être capable de proposer une pratique en toute sécurité du pratiquant, respectant les règles du jeu et du fair-play** |
|---|
| Evaluer les responsabilités de l'éducateur |
| Proposer et organiser des dispositifs d'animations hors cadre fédéral (sorties, stages, compétitions) |
| Situer dans les relations avec les autres acteurs fédéraux (délégué, organisateurs, élus) |
| Evaluer le dispositif de sécurité de son équipement |

| **Être capable de maitriser les principaux éléments de règlements et les organisations compétitives** |
|---|
| Maitriser les règlements sportifs |
| Maitriser le règlement administratif : mutation, licence, sponsors |
| Maitriser l'organisation statutaire de la fédération |

| **Être capable de concevoir, encadrer et évaluer des séances** |
|---|
| Mener et animer une séance en prenant en compte les particularités des publics |
| Concevoir un cycle d'initiation et/ou de perfectionnement |
| Prendre en compte les différents processus d'apprentissage |
| Maitriser les fondamentaux de la pétanque |

## Certification

**Epreuve : pédagogie et technique**
Le candidat tire au sort une question à la fin de la formation (seconde journée). Il dispose d'une semaine entre la formation et l'examen pour construire une SEANCE d'une heure par écrit.

Le jour de l'examen, il devra mettre en place une partie de sa séance devant le jury avec des cobayes. Sa présentation sera suivie d'un exposé et d'un entretien avec le jury.

- Arrivé du candidat, remise de la séance au jury et présentation sommaire de ce qui ça être fait (durée 5 mn)
- Mise en place d'une situation de la séance avec un groupe (public école de pétanque préconisé ou candidats entre eux en dernier recours). (durée 15 mn)
- Débriefing de la séance au Jury (durée 10 mn)
- Entretien avec le jury (durée 10mn)

Les questions seront choisies par l'E.T.R. parmi les sujets proposés par le Centre National de Formation de la FFPJP.

**VALIDATION :**
**Pour valider, les candidats doivent valider l'épreuve pédagogique et technique**

## Recyclage

Un recyclage du diplôme est obligatoire tous les 5 ans.

## Inscription

Le candidat doit compléter un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées **avant la date indiqué sur le formulaire d'inscription.**

## Contacts

**Centre National de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal** (FFPJP)
13 Rue Trigance – 13002 MARSEILLE

**Secrétariat :**
Tél : 04 91 14 05 80- formation@petanque.fr

**Responsable pédagogique :** William ROUX
Ligne directe : 04 91 14 05 81 – 06 19 84 14 01- william.roux@petanque.fr